

Le pont de la discorde fait causer au conseil communal

Ce lundi s'est tenu le conseil communal de Durbuy. Le conseiller écolo Eric Jurdant a demandé des éclaircissements sur le futur parking nord de Durbuy et le pont qui sera prolongé par une route donnant accès au quartier de Saint-Amour.

En manque de places de stationnement à Durbuy vieille ville, un nouveau parking de 200 places devrait être prochainement aménagé sur la rive opposée au camping le Vedeur, le long de l'Ourthe. Un projet qui nécessitera la construction

d'un pont pour rejoindre le parking. Pour le quitter, les automobilistes auront le choix : soit retourner par où ils sont venus ou bien remonter une nouvelle rue à sens unique vers le quartier de Saint-Amour.

« Les riverains de la rue Saint-Amour sont inquiets », souligne Eric Jurdant. « Je ne conteste pas l'utilité, mais l'enquête publique a mis à jour le projet d'un « contournement » nord, qui aboutira à la rue de Saint-Amour. »

« Mon cher Eric, la vie poli-

tique à Durbuy n'a pas commencé en 2018 ! », commence le bourgmestre Philippe Bontemps. « Nos prédécesseurs ont pensé un plan de mobilité. Ce projet en fait partie. Ce ne sera pas une obligation de remonter par là ! », précise le bourgmestre qui ne voit pas l'utilité pour la majorité des automobilistes d'emprunter cette nouvelle route qui aboutirait à la rue de Saint-Amour.

« Une route qui est nécessaire pour bénéficier des subsides », précise le bourgmestre. Un pont ne pouvant être financé



Le bourgmestre. © SP

s'il mène à un parking. Pour être subsidié, le pont doit faire partie d'un vaste plan de mobilité. Ce qui sera le cas avec l'aménagement d'une voie carrossable permettant de quitter le parking.

QUESTION DE SUBSIDES

« Un nouveau projet immobilier devrait voir le jour et nous devons encore définir les modalités de circulation. En aucun cas l'objectif est de faire déboucher des centaines de voiture de façon anarchique », précise Philippe Bontemps.

Laurence Le Bussy, cheffe de file de Commune Passion, de préciser qu'elle a reçu beaucoup d'appels de personnes inquiètes. « C'est affolant ! Et de tous partis confondus ! », précise la conseillère.

« La condition du pont est d'avoir une autre sortie ? », s'étonne Eric Jurdant. « C'est une nouvelle règle ? un arrêté du gouvernement wallon ? », demande le conseiller.

« Au départ, le parking devait servir de délestage pour les gens empruntant le ravel. La ville peut demander des subsides pour une telle affectation », rappelle Laurence Le Bussy. La conseillère concluant par ces mots : « si c'est juste pour avoir une subside ! On va dépenser de l'argent pour une voirie qui ne sera pas utilisée et mettre tout un quartier en panique alors il est possible de réfléchir autrement. »

Philippe Bontemps a promis de revenir avec une présentation claire du projet.

LAURENT TRIOLET